



**Titre du projet :** COnsortium PROfessionnel pour la MOBilité 2020  
**N° de référence :** 2017-1-FR01-KA102-036983  
**Code de l'appel :** COPROMOB ROUND 2

## Appel à candidature Stages à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+ AC1

### ART.1 – LE PROGRAMME ERASMUS+

Le programme Erasmus + est le programme de l'Union Européenne lié aux domaines de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020. Dans ce cadre, les activités de mobilité transnationale jouent un rôle clé dans la formation des jeunes et du personnel.

Ces activités de mobilité poursuivent les objectifs suivants :

- ▶ Soutenir les apprenants dans l'acquisition de compétences afin d'améliorer leur développement personnel et leur employabilité sur le marché du travail européen
- ▶ Assurer une meilleure reconnaissance des compétences acquises en périodes d'apprentissage à l'étranger
- ▶ Renforcer les compétences des participants en langues étrangères
- ▶ Accroître la sensibilisation et l'acceptation des participants d'autres cultures et d'autres pays, en leur offrant l'occasion de créer des réseaux de contacts internationaux, de participer activement à la société et de développer un sentiment de citoyenneté et d'identité européennes
- ▶ Renforcer les synergies et les transitions entre l'apprentissage formel, non formel, la formation professionnelle, l'emploi et l'entrepreneuriat

### ART.2 – LE PROGRAMME COPROMOB2020

Dans le cadre du Consortium CoProMob2020, les lycées professionnels suivants :

**Christian Bourquin** (Argelès-sur-Mer)  
**Rosa Luxemburg** (Canet-en-Roussillon)

**Aristide Maillol** (Perpignan)  
**Alfred Sauvy** (Villelongue-dels-Monts)

disposent au total de 120 bourses de mobilité Erasmus+ financées par l'UE pour les années scolaires **2017-2018** et **2018-2019**.

Ces mobilités seront réparties sur 3 périodes d'envoi : **MAI 2018 – NOVEMBRE 2018 – MAI 2019** vers les destinations suivantes :

- **Allemagne (Berlin)**
- **Espagne (Saragosse) - Espagne (Séville)**
- **Italie (Forli)**
- **Pologne (Wroclaw)**
- **Royaume-Uni (Derry)**

LE SECOND APPEL À CANDIDATURE offre **40 bourses de mobilité** pour organiser des stages en entreprise selon les modalités suivantes :

DESTINATION	PARTICIPANTS	DURÉE	PÉRIODE
<b>Groupe 1 - Espagne (Saragosse)</b>	10 participants* + 1 Tuteur COPROMOB	5 semaines	<b>du 09/11/2018 au 16/12/2018</b>
<b>Groupe 2 - Pologne (Wroclaw)</b>	10 participants* + 1 Tuteur COPROMOB		
<b>Groupe 3 - Italie (Forli)</b>	10 participants* + 1 Tuteur COPROMOB		
<b>Groupe 4 - Royaume-Uni (Derry)</b>	10 participants* + 1 Tuteur COPROMOB		

\*Chaque groupe de participants est constitué de différents élèves des 4 lycées (voir Art. 5)

### Art. 3 – CALENDRIER DU PROJET (PÉRIODE D'ENVOI N°1)

ÉTAPES	DATES
Date limite de dépôt des candidatures (Art. 7)	30/05/2018 - 18h
Sélection des participants (Art. 10)	du 11/06 au 15/06/2018
Formation préparatoire (Art. 12)	2e quinzaine d'Octobre 2018
Stage à l'étranger (Art. 13)	du 09/11/2018 au 16/12/2018

Ces dates peuvent varier légèrement en raison d'éventuels besoins des organisateurs et partenaires du projet.

### Art. 4 – PLACEMENT EN ENTREPRISE

**Le placement en entreprise des participants est assuré par le partenaire du Consortium** dans chaque pays de destination. Il a également pour rôle d'assister le Tuteur COPROMOB et d'assurer le logement sur place. ALFMED assure auprès du Consortium des lycées l'interface avec ces organismes étrangers.

Le placement en stage dans les entreprises d'accueil est effectué selon les critères suivants :

- les objectifs pédagogiques du stage
- les informations fournies dans le formulaire de candidature et au cours des entretiens
- le niveau en langues étrangères
- les attentes du candidat
- les compétences professionnelles et personnelles du candidat

## Art. 5 – LYCÉES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE PARTICIPANTS

Les élèves inscrits dans les séries suivantes des lycées participants peuvent postuler pour cet appel.

LYCÉES PROFESSIONNELS	VILLE	SÉRIES CONCERNÉES (1ere et/ou Terminale)
<b>Christian Bourquin</b>	Argelès-sur-Mer	STHR Hôtellerie Restauration Bac Pro Cuisine Bac Pro Commercialisation et Service Restauration Bac Pro Boulangerie Pâtisserie
<b>Aristide Maillol</b>	Perpignan	Bac Pro Mode Bac Pro Accueil Bac Pro Commerce Bac Pro Vente Bac Pro Gestion Administration
<b>Rosa Luxemburg</b>	Canet-en-Roussillon	Bac Pro Nautisme Bac Pro Métiers du Cuir Bac Pro Plasturgie
<b>Alfred Sauvy</b>	Villelongue-dels-Monts	Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment Bac Pro Etude du Bâtiment (Assistant Architecte) Bac Pro Etude du Bâtiment (Economiste) Bac Pro Etude Réalisation Agencement Bac Pro Menuisier Agencement Bac Pro Métiers Electrotechnique et Environnements Connectés

## ART.6 – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être éligibles, les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes à la date limite de dépôt des candidatures :

- Être inscrits dans l'un des lycées professionnels cités à l'Art. 5
- Être inscrits en Première ou Terminale des séries détaillées à l'Art. 5
- Être âgés d'au moins 16 ans
- Être citoyens Français ou de pays étrangers résidant légalement en France
- Avoir acquis des compétences élémentaires dans la langue du pays d'accueil, ou en anglais/espagnol en tant que langue de travail. Ces compétences seront attestées par les professeurs de langue des élèves concernés et testées lors des entretiens individuels qui auront lieu lors des sélections finales.
- Posséder des papiers d'identité valides et nécessaires pour voyager à l'étranger :
  - carte d'identité ou passeport
  - permis de séjour pour les ressortissants de pays extérieurs à l'UE
  - carte européenne d'assurance maladie  
(sa demande est gratuite mais nécessaire en France – prévoir un délai de 15 jours – plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34441>)
- Ne pas avoir participé à d'autres activités de mobilité (par exemple Erasmus+ ou Leonardo da Vinci) dans le cadre de la même formation.

## ART.7 – PROCÉDURE DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE

Les candidatures doivent être soumises en ligne en remplissant un formulaire Google dont le lien d'accès vous sera fourni courant mai 2018 par votre établissement. Les demandes reçues après la date suivante ne seront pas acceptées :

Date limite de dépôt des candidatures :  
30/05/2018 18:00

Informations pour remplir le formulaire Google de demande en ligne:

A: Code d'appel du projet: COPROMOB ROUND 2

B: Les fichiers joints ne peuvent pas dépasser 10 Mo chacun

C: Les fichiers joints et la vidéo doivent être nommés comme spécifié à l'Art. 8

D: Comme vous ne pouvez pas enregistrer le formulaire pendant que vous le remplissez, il est demandé de **préparer un brouillon dans un document Word, puis de copier-coller les réponses lors de l'inscription**

E: Après soumission, la candidature ne peut pas être modifiée

F: Vous recevrez confirmation à votre adresse email que votre demande a été reçue (dans le cas contraire, vérifiez le dossier spam)

## Art. 8 – DOCUMENTS REQUIS

ATTENTION : Pour télécharger vos documents dans le formulaire de candidature, un compte Gmail est nécessaire. Si vous n'en avez pas déjà, créez-en un ici dès maintenant : <https://accounts.google.com/SignUp?hl=fr>

Chaque lycée membre du Consortium organise courant Mai 2018 un **atelier d'inscription** pendant lequel ses candidats sont encadrés par le **Référent Mobilité** de l'établissement (Art. 15). Les documents requis pour participer au projet (à compléter / télécharger le même jour) sont les suivants :

### 1. Formulaire de candidature:

A remplir en ligne, son lien vous sera fourni par votre établissement courant Mai 2018. La plupart des questions du formulaire sont obligatoires. Toutes les parties doivent être remplies intégralement et en anglais. Une fois complété, vous recevrez une confirmation par e-mail.

### 2. CV Europass en anglais: <https://europass.cedefop.europa.eu/editors/it/cv/compose>

Vous bénéficierez courant Mai 2018 d'un atelier de formation afin de compléter ce document type. Son format standardisé facilitera le travail de la commission et des partenaires étrangers. Le fichier devra être intitulé: "Nom\_Prénom\_CV\_EN" (format WORD ou PDF, max 10 Mo)

### 3. Copie d'un document d'identité en cours de validité

Carte d'identité, passeport ou titre de séjour pour les jeunes hors-UE et Carte Européenne d'Assurance Maladie. Le fichier devra être intitulé: "Nom\_Prénom\_ID" (format PDF, max 10 Mo)

### 4. Vidéo de motivation (durée max: 60 secondes) - OPTIONNEL

La vidéo doit être individuelle. Le candidat doit préparer le contenu suivant: "Three reasons why I would like to go abroad with the COPROMOB project". Le fichier devra être intitulé: "Nom\_Prénom\_Video" (format MP4, MOV ou AVI, max 100Mo)

Si votre vidéo a un format différent, veuillez le convertir en utilisant un programme comme Online Convert : <https://www.online-convert.com/fr?fl=fr>

## Art.9 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET CRITÈRES DE REJET DE CANDIDATURE

Les organisateurs se réservent le droit de demander toute information supplémentaire, clarification et / ou autres pièces justificatives au candidat ou à son lycée.

Les demandes d'informations supplémentaires seront faites uniquement par courrier électronique à l'adresse indiquée dans le formulaire de demande. Si le candidat ne répond pas dans les 2 jours ouvrables après la demande d'informations complémentaires, sa candidature sera automatiquement rejetée.

Les organisateurs ne sont pas responsables des retards ou du défaut de réception d'une candidature en raison d'erreurs de procédure ou d'autres causes ne dépendant pas du Consortium.

Les candidatures seront automatiquement rejetées si :

- l'un des critères d'admissibilité (Art. 6) n'est pas rempli
- l'un des documents obligatoires requis (Art. 8) n'est pas fourni

Veuillez noter que de faux documents ou de fausses déclarations mèneront à une action en justice si nécessaire, et seront dûment signalés conformément aux lois nationales.

## Art. 10 – PROCÉDURE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

### Étape 1 – Dépôt de candidature

À la date limite de dépôt (Art. 7), les élèves du Consortium CoProMob2020 (Art. 5) doivent soumettre leur candidature en ligne via le formulaire Google avec tous les documents requis (Art. 8).

*Seuls les candidats dont le score est égal ou supérieur à 35/50 passeront à l'étape suivante.*

### Étape 2 - Entretien de sélection

Dans les 7 jours suivant la date limite de dépôt, une liste des candidats admis aux entretiens de sélection finale sera publiée sur [cette page du site d'ALFMED](#). La liste précisera le calendrier des entretiens, qui auront lieu au sein de chaque lycée selon les modalités qui seront communiquées aux candidats sélectionnés.

Toute communication relative à cet appel et au processus de sélection seront publiées sur [cette page du site d'ALFMED](#). Aucun message individuel ne sera envoyé directement aux candidats.

**Les entretiens de sélection se verront attribuer un score de 0 à 100 selon les critères suivants :**

Étape 1	Motivations indiquées dans le formulaire de candidature	0-30 pts
	Europass CV	0-20 pts
	<b>Vidéo</b>	<b>Bonus 0-5 pts</b>
Étape 2	Compétences linguistiques	0-20 pts
	Compétences personnelles (autonomie, adaptation, initiative...)	0-30 pts
	Critères internes (assiduité, discipline, investissement...)	

Les résultats des sélections seront publiés sur [cette page du site d'ALFMED](#). La liste des sélectionnés comprendra également des « réservistes » qui seront contactés en cas de désistement sur la liste principale.

Les candidats devront accepter le stage à l'étranger dans les 7 jours suivant la publication du résultat. La signature du contrat de Mobilité Erasmus+ est obligatoire à ce stade (ce contrat doit être signé par les parents **même pour les candidats majeurs**).

## Art. 11 – FRAIS COUVERTS PAR LE PROJET

Le programme Erasmus+ qui finance ce projet couvre les coûts suivants :

- Hébergement pendant le stage de 5 semaines à l'étranger
- Voyage aller-retour dans le pays où les stages ont lieu
- Préparation interculturelle et pédagogique avant le départ à l'étranger
- Plateforme de soutien linguistique en ligne (OLS) utilisable avant et pendant la mobilité
- Assurances responsabilité civile, accident du travail et rapatriement pour 5 semaines
- Tutorat pour la durée du projet et accompagnement dans toutes les démarches administratives et logistiques pendant le séjour à l'étranger.

## Art. 12 – PRÉPARATION AU DÉPART

Les candidats sélectionnés doivent participer à une formation pré-départ de 2h, divisée en deux parties:

1. Préparation concrète au départ (informations pratiques, contractuelles, logistiques)
2. Activités de communication interculturelle et d'échanges sur la mobilité.

La préparation linguistique correspond aux cours de langues dispensés par les lycées ainsi qu'à l'utilisation de la plateforme de soutien linguistique en ligne (OLS) mise en place par Erasmus+.

## Art. 13 – DÉROULEMENT DU STAGE

Les stages à l'étranger auront lieu du 09/11/2018 au 16/12/2018. Le candidat retenu devra accepter d'effectuer son stage au cours de cette période et pour 5 semaines complètes.

Les candidats partiront à l'étranger par groupes de 10 (inter-établissements) et seront encadrés tout au long du stage par 1 accompagnateur français + 1 tuteur local, afin de gérer d'éventuels problèmes signalés par les entreprises ou les participants.

Le candidat est suivi et évalué par un Mentor au sein de l'entreprise. Une grille d'évaluation des acquis d'apprentissage ainsi qu'une Attestation de stage sont remplies à la fin du stage. Elles servent de base pour l'établissement de l'Europass Mobility du candidat.

Grâce à la procédure ECVET, ces stages à l'étranger sont reconnus comme s'ils étaient effectués en France. Les périodes de stage et acquis d'apprentissage sont ainsi validés au retour de l'étranger et pris en compte pour l'examen final.

## Art. 14 – ÉVALUATION FINALE

A leur retour, les candidats seront invités à participer à une réunion d'évaluation de leur mobilité et à remplir un questionnaire en ligne. Ces 2 éléments d'évaluation sont obligatoires pour tous les participants.

## Art. 15 – INFORMATIONS ET CONTACT

Pour toute précision, vous pouvez contacter le Référent Mobilité de votre établissement :

LYCÉE	RÉFÉRENT MOBILITÉ	CONTACT
Christian Bourquin	MATTER Emma	emma.matter@ac-montpellier.fr
Aristide Maillol	AUSSEIL Marie	marie.ausseil@ac-montpellier.fr
Rosa Luxemburg	PUGET Laurent	laurent.puget@ac-montpellier.fr
Alfred Sauvy	MUHAREM Céline	celine.muharem@ac-montpellier.fr